

**Bureau du 17 février 2003**

**Décision n° B-2003-1142**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Rétrocession, à la société Majorette Toys, d'une parcelle de terrain située chemin du Champ de Lière**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de la politique foncière et immobilière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 7 février 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire à Rillieux la Pape, chemin du Champ de Lière, d'une parcelle de terrain nu de 864 mètres carrés constituant un délaissé hors alignement de voirie et ne présentant plus d'intérêt public communautaire, la réserve pour voie nouvelle, motif de son acquisition, ayant été levée au plan d'occupation des sols.

La société Majorette Toys qui en avait fait la cession gratuite à la Communauté urbaine, conformément aux dispositions du permis de construire n° 01150 délivré par monsieur le préfet du Rhône le 6 mai 1974, en a donc sollicité la rétrocession pour la réincorporer au tènement lui appartenant.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, cette rétrocession interviendrait à titre gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu le permis de construire n° 01150 délivré le 6 mai 1974 ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Cette cession** fera l'objet des mouvements comptables suivants au budget de la Communauté urbaine - exercice 2003 :

- produit de la cession : 0 €,

- sortie du bien du patrimoine communautaire pour la valeur historique, soit: 2 043,03 € en dépenses - compte 674 100 - fonction 824 - et en recettes - compte 211 800 - fonction 820 - opération 0096 006.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,